



modification du préavis de démission

Par **roulietta04**, le **01/06/2012** à **11:08**

Bonjour,

j'ai déposé ma démission le 15 mai dernier. Dans ma lettre je précise que je ferai 1 mois de préavis. Après discussion avec mon patron qui me demandait de faire 1 mois de préavis en plus du mois en cours, j'ai consulté ma convention collective et il s'avère qu'en fait, je ne devrais faire que 2 semaines de préavis. Puis-je maintenant modifier la durée alors que j'avais écrit 1 mois sur ma lettre ?

Merci de vos réponses.

Par **P.M.**, le **02/06/2012** à **17:52**

Bonjour,

Tout dépend de la formulation de la durée du préavis que vous vous engagez à faire dans la lettre de démission...